

Hugo Sigouin-Plasse
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 16 octobre 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

**Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
des *Conditions de service et Tarif* de Société en commandite Gaz Métro
à compter du 1^{er} octobre 2014
Notre dossier : 312-00688
Dossier Régie : R-3879-2014 – PHASE 3**

Chère consœur,

Comme annoncé dans la correspondance de M^e Regnault du 10 octobre dernier, nous déposons les pièces Gaz Métro-25, Documents 1 et 2, soit les versions française et anglaise des *Conditions de service et Tarif*. Nous soulignons que ces pièces contiennent des modifications qui n'apparaissent pas aux versions approuvées par la Régie dans sa décision D-2014-171. En effet, Gaz Métro a cru bon effectuer ces modifications sans demander une autorisation préalable à la Régie compte tenu de leur nature. Nous vous énumérons ci-après ces modifications :

- Gaz Métro-25, Document 1 (version française)
 - o À la page 11, ajout d'un « s » à « droit » dans le titre « RETRAITS EXEMPTÉS DE LA CONTRIBUTION AU FONDS VERT OU DU SERVICE SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION ».

- À la page 11, suppression du « s » au mot « des » dans l'expression « alimentation des moteurs » sous la définition de Retraits exemptés de la contribution au Fonds vert ou du Service de plafonnement et d'échange de droits d'émission.
- Gaz Métro-25, document 2 (version anglaise)
 - Afin de se conformer à l'orthographe employée à la version anglaise du *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre*, des traits d'union ont été ajoutés à l'expression « cap-and-trade » aux pages 12, 17, 43 et 81.
 - Ajout du mot « system » à « WITHDRAWALS EXEMPT FROM GREEN FUND CONTRIBUTION OR FROM THE CAP-AND-TRADE EMISSION ALLOWANCES SYSTEM SERVICE » afin d'être conforme au titre du nouveau service SPEDE (section 17).

Finalement, nous saisissons l'occasion pour déposer une version révisée de la pièce Gaz Métro-24, Document 1. Une correction a effectivement été apportée à la page 20 de cette dernière pièce.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos sentiments les meilleurs.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb

p.j.